

à Son Excellence

Monsieur le Comte Horst
 -bert de Salbourg Chambellan,
 et Conseiller d'Etat de S. Maj:
 Imp: Roy: Apos:

à Linz



Vienne le 27. 4^{te}
1761.

Messieurs très chers, et très honorés Pères

Pardonnez, chers Pères, que j'ai gardé un si long
silence, mais j'avoue, qu'entre mon travail, j'avois
honte de vs faire réponse à votre gracieuse lettre datée
le 10. du 30. de mois passé, avant que de pouvoir
vs marquer que j'ai parlé au grand vénéral touchant
la corruption dont vs m'avez chagré, cela a tenu jus-
qu'à ces jours passés, car on lui n'était pas ici, ou moi
j'étois de travail, en sorte qu'il n'y a que quelques
jours, que j'ai enfin trouvé l'occasion de lui parler.
Il vs fait les compliments, chers Pères, et vs fait



dire, qu'il croit la chose très faisable, même s'il a vu
que cette ordonnance, qui met la plaisir dans la grande
chose, est reçue communément dans tous les pais, & que
s'il croit, que pour faire les choses dans l'ordre
on se fie mieux de présenter un mémoire à la Cour,
à l'Empereur, et à y dire, que la Cour, n'est pas de
mettre la plaisir dans la grande chose ayant été, avait
dix fois une question de Loyol, & de l'Empereur, & de l'Empereur
Sicut loquitur, in d. folio 120. de iur. iur. & de iur. iur.
de iur. iur. & de iur. iur. & de iur. iur. & de iur. iur.
& de iur. iur. & de iur. iur. & de iur. iur. & de iur. iur.
raison, doit valoir aussi en haute Autriche, et que
par conséquent on demandât un éclaircissement là
dessus;

Si donc la Comtesse n'avoit point de
réponse favorable, on n'avoit qu'à s'adresser à lui, et qu'il
froit tout ce qu'il y auroit en son pouvoir; ainsi pour lors
on n'avoit qu'à me marquer la réponse, que s'avoit reçue,
et me donner vos ordres ultérieurs: je ne s'dirois de
nouveau; car on s'omet au milieu de la paix, c'est
à dire, qu'on n'entend rien de la guerre; au contraire on
ne parle que des festins, et de la dépense, qu'on fait à
cette occasion, j'ai vu hier la répétition de la fête
made; qui est hyperbole au delà de l'expression par rapport
à la quantité des belles voix, qui y chantaient; ma femme
et moi n'en faisons aucune dépense pas seule-
ment pour un habit, ma femme pour la toilette, et moi



comptent garder mon argent pour servir au défaut du
paiement, qui suivra immédiatement les nôtres: hier on
m'a apporté une partie de l'équipage de notre cher faucon,
ce qui me fit espérer, que je le verrais aujourd'hui,
mais j'apprens, qu'il ne vient, que le premier du mois
qui vient, je suis impatient de le voir, quoique j'ai
peut, qu'il ne soit mal servi: Je fais en ce bas
étant très humblement les mains de même, qu'à M.
ma chère mère, me recommandant à la continuation de
vos grâces, et étant avec le plus profond respect

Mes sieurs très chers, et très honorés Parents.

Votre très humble, et
très obéissant fils
Léonard

Dietrichstein, Karl Graf v.

14

Eigh. Br. m. U. Wien 27. Septbr. 1760. 4 S. H. u. Couv.

An seinen Schwiegervater, den Grafen Norbert von Salzburg. Spricht zunächst von der Schwierigkeit, die Genehmigung zur Jagd auf Fasanen zu erhalten, weil dieses ein pretioser Vogel wäre, kommt dann auf die Zeitverhältnisse zu sprechen u. dass man in Wien von dem Kriege nichts merke. „car nous sommes comme au milieu de la paix; c'est à dire, qu'on n'entend rien de la guerre, au contraire on ne parle que des festins, et de la dépense, qu'on fait à cette occasion; j'ai vu hier la répétition de la sérénade, qui est superbe au delà de l'expression par rapport à la quantité des belles voix, qui y chantent; ma femme et moi nous ne faisons aucune dépense pas seulement pour un habit...“

10.-

2 CENTRE PAGES

[Faint, illegible handwriting]